

# Loi Travail : Pour financer la grève la CGT lance son crowdfunding

MISE A JOUR : Nous vous avons raconté ce crowdfunding de la CGT le 25 mai 2016. Mercredi 8 juin 2016, la somme récoltée dépasse les 200 000 euros, dont près de 199 000 versés sur le site et plus de 10 000 versés en chèques et en liquide

Le mouvement de grève contre la Loi Travail prend de l'ampleur avec l'arrivée sur le front de la CGT-Energie (Fnme-CGT) tandis que la CGT-Cheminot hausse le ton et que la CGT-Pétrole continue d'être sur le front. Mais toutes ces actions ont besoin de fonds, notamment car les grévistes renoncent à leur salaire. Pour les soutenir, la CGT-Infocom a lancé un crowdfunding.

Faire appel aux dons pour financer le blocage du pays

Voilà une utilisation un peu particulière de la finance participative que nous offre la CGT-Infocom. Le lundi 23 mai 2016 le syndicat des salariés du secteur de l'information et de la communication a lancé son crowdfunding sur le site lepotcommun.fr. Une initiative qui permettra de récolter de l'argent pour les grévistes : "l'ensemble des sommes collectées sera reversé à partir du 30 Mai aux salariés-e-s en grève reconductible, qu'ils soient syndiqués ou non" peut-on lire sur la page Facebook du syndicat.

La CGT-Infocom, comme l'ensemble de la CGT, réclame le retrait de la Loi Travail que le gouvernement a faite adopter par l'utilisation, vivement critiquée, de l'article 49.3 de la Constitution.

Un véritable succès auprès de Français

Si la campagne de financement participatif de la grève n'a été lancée que le 23 mai 2016, dès le 24 mai les dons sont arrivés. Ainsi, la CGT-Infocom se félicitait dans la matinée d'avoir récolté 475 euros dans la nuit du lundi au mardi. Mais les choses se sont accélérées.

En date du 25 mai 2016, vers 14 heures, le pot commun lancé en soutien des grévistes avait récolté 32 956 euros auprès de 999 participants. De quoi renforcer le mouvement qui semble bel-et-bien soutenu par les Français malgré les problèmes que les grèves leur causent.